



« NI MINEURS NI MAJEURS »* LES ENFANTS EXILÉS DOIVENT SE DÉBROUILLER !

De Lille à Marseille, de Tours à Strasbourg, de Paris à Toulouse en passant par Nevers, plus d'un millier de mineur.es exilé.es non accompagné.es -dont un nombre croissant de jeunes filles- vivent dans la rue sans aucune protection**.

Dans les textes, l'Aide sociale à l'enfance (ASE) est tenue d'assurer gîte et protection aux mineur.es isolé.es, quelle que soit leur nationalité. Pourtant, quand un.e jeune exilé.e se voit refuser sa minorité à la première évaluation, l'ASE n'est plus responsable. Et aucun dispositif d'accueil et de suivi n'est prévu pendant la durée des recours juridiques possibles.

Les disparités sont importantes d'un département à l'autre, mais l'association *Utopia 56* à Paris dénonce des processus d'évaluation de minorité menés de plus en plus avec suspicion de fraude et présomption de majorité ***. Et certains départements, au mépris de la loi, ont même arrêté d'évaluer les mineurs****!



Un peu partout en France, on voit fleurir des campements ou des squats de jeunes qui vivent des cycles de rafles, harcèlements et évacuations. Si l'on appliquait la Convention internationale des droits de l'enfant, l'État devrait donner les moyens d'héberger et de fournir une assistance éducative à chacun.e pendant toute la durée de l'instruction. .../...



DANS CE NUMERO

Alors que nous étions déjà très inquiet.es des conséquences de la Loi Asile et Immigration votée en 2024, le gouvernement nommé en décembre dernier affiche des orientations encore plus dures. La stigmatisation et la criminalisation des personnes exilées s'aggravent, non seulement en France mais à travers le monde où les discours de haine et de rejet de l'Autre se banalisent et menacent les démocraties.

Dans cette info-lettre, il sera question des difficultés rencontrées en particulier dans la Nièvre par des personnes étrangères pour accéder à une vie « normale » : avoir un toit, vivre en famille, travailler, effectuer des démarches administratives, scolariser ses enfants etc. Mais il sera aussi question de démarches collectives qui protègent, accompagnent et accueillent. Les moments de partage festifs sont aussi l'occasion de défendre des idéaux et cette année encore, le festival Migrant'Scène a porté les valeurs d'accueil de la Cimade.

Notre action locale s'inscrit dans un contexte national et international de menaces contre les droits des personnes exilées. L'info-lettre propose d'y jeter quelques coups d'œil.

Ici dans la Nièvre, comme au niveau national, la Cimade continue à se battre contre la peur et la résignation. Elle poursuit sa mobilisation aux côtés des associations et partenaires engagé.es dans cette voie.

Salariés.es, bénévoles, citoyen.nes, les énergies collectives permettent d'agir au quotidien et de continuer à promouvoir une société d'égalité, de solidarité et d'accueil.

« NI MINEURS NI MAJEURS »* LES ENFANTS EXILÉS DOIVENT SE DÉBROUILLER !

(suite)

Mais l'État français dédaigne aussi bien les décisions du Comité des droits de l'enfant de l'ONU qui relève ce manquement à la règle que les recours devant le Conseil d'État.

Des associations, comme la Cimade et bien d'autres, accompagnent ces jeunes mineur.es non accompagné.es dans leurs démarches de recours auprès du juge des enfants. Associations ou collectifs citoyens tentent aussi de leur trouver un toit et de quoi se nourrir (concernant Nevers, lire l'article ci-contre). A Besançon, l'association Sol Mi Ré et la Cimade ont obtenu l'hébergement temporaire et la scolarisation de jeunes en procédure de recours.

L'heure est aussi à la mobilisation et à l'auto-organisation. Les jeunes rejetés se rassemblent et s'organisent pour revendiquer l'hébergement et la scolarisation pendant leurs recours. A Marseille c'est le Collectif Binkadi qui occupe l'église Saint-Ferréol en mettant l'accent sur la scolarisation. A Paris c'est le Collectif Belleville qui occupe la Gaieté Lyrique et revendique le logement. Ailleurs d'autres convergences se créent pour donner plus de visibilité et de poids politique à leurs revendications.

Hébergement, scolarité, couverture médicale pour ces « ni mineurs ni majeurs »*. Est-ce trop demander ?

* Titre d'un épisode de la série « Jeunesses africaines en exil », LSD, France Culture, 9-12 septembre 2024.

** Chiffre produit par la *Coordination nationale des jeunes exilé.es en danger* en mars 2024.

*** Revue *Plein Droit* n°142 du *Gisti*, novembre 2024

**** C'est la cas en Saône-et-Loire (71)



Création de l'association ILIN

ACCUEIL CITOYEN À NEVERS : CRÉATION DE ILIN



Dans la lettre de juillet dernier, nous vous présentions l'initiative du collectif *ILIT INUIT* : il s'agit héberger des jeunes mineurs étrangers pendant la durée de leur recours juridique (trois mois en moyenne), quand le PRADO/115 ne peut leur offrir suffisamment de place. Sans cet hébergement solidaire, ces jeunes devraient dormir dans la rue, avec les dangers et les souffrances que cela représente.

Cette initiative d'hébergement solidaire depuis juin dernier a permis à une quarantaine de jeunes de trouver un hébergement pour une durée allant d'une nuit pour certains à plusieurs mois pour d'autres. Le collectif est maintenant fort d'une vingtaine d'hébergeurs ou hébergeuses, et il a pu offrir à ces jeunes un total de 1200 nuitées en 6 mois.

D'autres aides ont été apportées à ces jeunes isolés et sans argent : grâce aux dons perçus, le collectif a pourvu à des frais médicaux d'urgence et depuis décembre, a pris charge le coût des déjeuners au Prado. L'apprentissage du français et de la lecture a aussi souvent été mis en place, soit dans les foyers accueillants, soit à l'AFPLI.

Devant l'extension de son champ d'activité, le collectif *ILIT INUIT* s'est transformé en association du même nom le 8 février dernier.

Nous vous invitons à nous rejoindre

- Pour offrir un lit pour une nuit, ou plus
- Pour nous soutenir par une adhésion ou un don.

Renseignements : François 06.45.14.43.31

Courriels : unlitunenuit@gmail.com

Courriers : *ILIT 1 NUIT*, 4 rue des Récollets
58000 Nevers

VOUS AVEZ DIT... "ÊTRE ACCUEILLI.ES" ?

©ATD Quart Monde

Être pauvre expose à de multiples maltraitements. Être pauvre et étranger, parler une autre langue, c'est la double peine, en particulier auprès des institutions. A ce sujet, le *maltraitomètre* sur la violence institutionnelle publié par ATD Quart Monde est un outil à connaître et à diffuser : <https://www.atd-quartmonde.fr/stop-maltraitance-institutionnelle/>.

"Le placement n'aurait jamais dû avoir lieu" *

"Le placement est un échec" **

Récit-Témoignage par Dominique

A. et ses enfants, famille tchadienne, ont fait une triste expérience de maltraitance institutionnelle. Hébergée dans un foyer parental dans la Nièvre, A. est jugée mauvaise mère. Le foyer refuse une médiation linguistique et culturelle.

Au bout de quelques mois, les cinq enfants sont placés. Lors des visites hebdomadaires, il lui est interdit de parler sa langue alors qu'elle a un niveau débutant en français. Ses gestes mêmes lui sont reprochés. Tresser les filles c'est ne pas accorder assez d'attention aux garçons... Les quatre aînés de 6 à 9 ans sont confiés à un Village d'enfants. Au bout d'une dizaine de mois, leur comportement devient problématique pour le Village. C'est bien sûr la faute de la mère... Rappelons qu'elle les voit 1 ou 2h par semaine, toujours en présence de tiers.



Après plus d'un an, le jour du jugement qui doit décider de la suite du placement, la direction du Village d'enfants décrète que les enfants ne rentreront pas au Village. Un chantage est posé : vous repartez au Tchad ou les enfants sont placés ailleurs. Comment refuser cette expulsion qui pourtant ne relève certainement pas du juge des enfants ? Les enfants sont rendus du jour au lendemain aux parents, sans transition.

Heureusement, au-delà des institutions, il y a des êtres humains. Les parents, des éducatrices de l'ASE effarées par ce qu'on a fait subir à cette famille, des enseignant.es qui comprennent et apprécient les enfants, des voisin.es, des bénévoles, des hébergeur.euses solidaires... Beaucoup d'amour et de patience pour que les enfants retrouvent confiance en l'adulte et pour reconstruire une famille.

Les filles adorent l'école française qu'elles fréquentent depuis plus de 5 ans. Elles souhaitent poursuivre leurs études en France. Les voilà aujourd'hui dans l'un des pays les plus pauvres du monde, un pays où la femme reste assujettie à l'homme. Nous restons en contact en espérant qu'ici, les portes seront ouvertes à nouveau.

* d'après des éducatrices de l'ASE

** selon le dernier jugement en assistance éducative

La mairie et l'Agence Nationale d'Accueil des Réfugiés et des Demandeurs d'Asile	Quand la mairie met en place des permanences d'aide aux démarches numériques
	Quand tu es demandeur.euse de logement social et que le logement qu'on te propose répond à tes critères
	Lorsque le la guichetier.ère de ta CAF te reçoit dans un espace aménagé pour garantir la confidentialité
	Quand tu as le droit d'avoir un.e accompagnateur.ice pour ton rendez-vous chez l'assistant.e social.e
	Lorsqu'on t'écoute et qu'on t'accompagne dans tes choix d'orientation scolaire
La mairie et l'Agence Nationale d'Accueil des Réfugiés et des Demandeurs d'Asile	Quand le CROUS perd ton dossier et que tu ne reçois pas ta bourse pendant plus de 3 mois
	Lorsque ta tutelle ou ta curatelle n'a pas de disponibilités pour les mois prochains malgré ton urgence
	Lorsque tu es élève en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) et que ta classe est surchargée en raison du manque de professeur.e
	Quand la seule ligne de bus qui passe à côté de chez toi ferme et que tu te retrouves sans moyens de te déplacer vers la ville la plus proche
	Lorsque ton logement social est insalubre et que tu n'as pas la possibilité de déménager
	Quand tu n'es pas parti.e en vacances avec ta famille depuis plus d'1 an
	Lorsque le quartier défavorisé où tu habites manque de services publics
	Quand tu ne parles pas bien français et qu'on refuse que tu sois accompagné.e pour ton rendez-vous à la préfecture
	Quand tu dois attendre plusieurs mois avant ton opération car tu n'as pas les moyens d'aller en clinique privée
	Quand ton enfant est placé pour le « protéger » des conséquences de la pauvreté de sa famille, sans maltraitements avérés
La mairie et l'Agence Nationale d'Accueil des Réfugiés et des Demandeurs d'Asile	Quand les personnels hospitaliers doivent exercer leur métier avec de moins en moins de moyens, jusqu'à mettre la vie de personnes en danger
	Lorsqu'un.e conseiller.ère France Travail accompagne en moyenne 350 à 400 personnes au chômage
	Quand la réforme du RSA conditionne l'allocation à 15 à 20h d'activité
	Lorsque certains services dématérialisés ne permettent plus d'obtenir des rendez-vous en présentiel
	Lorsque les professionnel.les des institutions sont maltraité.e.s par leur hiérarchie
	Lorsque le loyer moyen des HLM a augmenté de 40 % en 20 ans
	Quand un retard de loyer peut entraîner ton expulsion sèche et des amendes
Quand 18 % de Français.e.s n'ont pas recours aux aides par peur des conséquences négatives	

SE RENCONTRER, DIALOGUER... ET POURQUOI PAS DANSER ?



© La Cimade

Convivialité, rencontres, réflexion, musique, danse, cinéma, exposition,
voilà les ingrédients de **Migrant'scène 2024** !

Ce festival annuel organisé par les groupes locaux Cimade dans toute la France s'est déroulé dans la Nièvre du 21 novembre au 17 décembre dernier. Destiné à sensibiliser et informer le public sur la situation des exilé.es en France, Migrant'scène veut faire connaître la richesse et la diversité de leurs cultures.



© Sylvie Roche

Un des enjeux majeurs est de parvenir à toucher un public le plus divers possible. Nous y parvenons en partie grâce aux partenariats avec diverses structures : Café-Charbon, La Maison, l'ACNE et, en 2025, la Médiathèque de Nevers.

L'actualité cinématographique nous a permis de projeter un film déjà fortement médiatisé au niveau national, **L'histoire de Souleymane**, qui a amené un public nombreux.

Cette année l'expo photos « *Couleurs, culture* » de Carlo Ciacchella était conçue sous une forme itinérante. Elle a pu être vue par un large public et, au-delà du festival, elle pourra être partagée avec d'autres groupes locaux, associations ou établissements scolaires.

En 2025, le festival souhaite développer davantage les interventions en milieu scolaire pour rencontrer des jeunes issu.es de divers milieux qui se montrent toujours très curieux.ses.



© Carlo Ciacchella

Réfléchir ensemble, sensibiliser

Ces interventions dans les classes ont lieu toute l'année dans des collèges et lycées de Nevers et de Château-Chinon. Le groupe Cimade est très attaché à ce travail de sensibilisation et d'échange avec les adolescent.es.



Nous voulons construire un maillage en développant nos liens avec les personnes, associations, collectifs sensibles à la cause des exilé.es.

Pour tout cela, nous avons besoin d'idées, d'énergie et de bras.

Le groupe sensibilisation - Migrant'scène recrute !!

CIRCULAIRE RETAILLEAU : UNE NOUVELLE MACHINE À PRÉCARISER

Adressée aux préfets fin janvier, la circulaire Retailleau remplace la circulaire Valls. Elle appelle les préfets à resserrer les conditions de délivrance des titres de séjour aux personnes étrangères sans papiers.

La circulaire Valls de 2012 listait une série de critères, principalement des motifs familiaux ou professionnels, selon lesquels une personne entrée illégalement sur le territoire français pourrait solliciter une *admission exceptionnelle au séjour* auprès du préfet.

La circulaire Retailleau qui la remplace, rappelle et souligne des durcissements de la loi 2024 :

- exigence d'un diplôme français ou d'une certification linguistique par un organisme agréé. Il n'était question que « d'une maîtrise orale au moins élémentaire » dans la circulaire Valls.
- délivrance systématique d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français) lors d'un refus de séjour.
- interdiction de régulariser des personnes frappées par une OQTF, sachant que la loi de 2024 a allongé leur durée effective de 1 an à 3 ans.
- insistance accrue sur le respect de l'ordre public et des « principes de la république », avec toute la zone de floue possible...
- **et un durcissement de la loi** : le temps de séjour en France est allongé de 5 ans à 7 ans pour être pris en compte. En imaginant que les personnes ont pu travailler "illégalement", se sont "intégrées", ont survécu... et le tout sans OQTF !!!

Même les titres de séjours délivrés en fonction d'une liste des « métiers en tension » (liste qui n'a toujours pas été publiée depuis la promulgation de la loi Asile Immigration de 2024 !), vont être bloqués par ces nouveaux durcissements.



S'adressant aux préfets dont le pouvoir discrétionnaire, donc arbitraire, ne cesse de croître, la circulaire Retailleau vise à réduire encore les régularisations. Nouveau degré dans le renforcement de la machine à bannir et à expulser.

Logique de suspicion et de stigmatisation, volonté de tri, précarisation : l'escalade de l'exclusion se poursuit. Les

personnes sans-papiers sont repoussées encore plus loin et plus longtemps dans la clandestinité et la surexploitation au travail.

Réaffirmons un autre projet de société solidaire et égalitaire !

**Rejoignez La marche des Solidarités
Nevers : 16h Square de la Résistance**

La Cimade
L'humanité passe par l'autre



© La Cimade



EGM
ÉTATS GÉNÉRALISÉS DES MIGRATIONS

NEVERS
22 mars
16h



MARCHE DES SOLIDARITÉS

! MOBILISATION !

La lutte pour l'égalité des droits,
la résistance contre le racisme et le fascisme
C'EST URGENT, C'EST MAINTENANT !



D'OÙ QUE L'ON VIENNE, OÙ QUE L'ON SOIT NÉ E,
NOTRE PAYS S'APPELLE SOLIDARITÉ
MARCHE DES SOLIDARITÉS

À l'occasion
de la journée
mondiale
d'action
contre
le racisme
qui tue,
divise,
détruit
et alimente
le fascisme

Opposons notre humanité nombreuse

FRONTEX : 20 ANS DE VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Créée avec l'objectif de « protéger » les frontières européennes, l'agence européenne de gardes-côtes et de gardes-frontières Frontex, a eu 20 ans en octobre dernier.

Largement mise en cause dans des violations des droits des personnes en migration, avérées et filmées*, Frontex n'a fait que consolider son action mortifère au fil du temps. Malgré les preuves accablantes et innombrables de sa compromission, complicité ou complaisance dans de nombreux abus** au nom de la lutte contre l'immigration, malgré le départ en 2022 de son directeur (qui a depuis rejoint les eurodéputés de l'extrême droite française) rien n'a changé.

© La Cimade



Frontex est devenue non réformable, inattaquable et inamovible. Parallèlement l'idéologie anti-immigration s'est renforcée dans l'Union Européenne qui assume désormais non seulement de bafouer les droits mais aussi transformer le droit européen pour codifier les violations de droits et « *légaliser l'illégal* »***

En janvier dernier, la Commission européenne a ouvert la voie à un financement communautaire des murs dressés à ses frontières contre les migrants (déjà plus de 2000 km sont érigés)

Les milliards pour construire des murs, financer Frontex, acheter l'appui de pays tiers ne seraient-ils pas mieux dépensés sur des projets de solidarité pour toutes et tous ?

Le réseau euro-africain Migreurop dont La Cimade est membre dénonce une nouvelle fois les agissements de l'agence et appelle à la suppression de Frontex.

*« Enquête vidéo : au large de la Grèce, comment Frontex a maquillé des renvois illégaux de migrants », le Monde, 3 mai 2022 : https://www.lemonde.fr/international/video/2022/05/03/enquete-video-comment-frontex-a-maquille-des-renvois-illegaux-de-migrants-au-large-de-la-grece_6124634_3210.html

** « UE : Frontex complice d'abus en Libye - La surveillance aérienne permet l'interception en Méditerranée de migrants et leur renvoi vers des situations de danger », Rapport Human Rights Watch, 2022 : <https://www.hrw.org/fr/news/2022/12/12/ue-frontex-complice-dabus-en-libye>

*** « Des dispositifs mortels, dont l'effet est de tuer pour dissuader », émission « À l'air libre » de Médiapart, 10 avril 2024 : https://migreurop.org/article3257.html?lang_article=fr



PODCAST À PARTAGER

[Immigration : les faits plutôt que le ressenti](#)

Dans une actualité dominée par "les ressentis", la politiste, spécialiste des migrations internationales et directrice de recherche au CNRS (CERI-Sciences Po), Catherine Wihtol de Wenden déplore que, malgré la médiatisation du phénomène migratoire, la recherche peine encore à se faire entendre dans un débat politique marqué par l'idéologie et les stratégies électorales.

Question du soir - France culture - 25 min.

[Les impasses de la migration](#)

Quatre épisodes pour aborder

- Les bénévoles dans les airs pour affronter l'agence Frontex
- Alerter sur la conditions des jeunes majeurs étrangers en passe d'être expulsés
- Les femmes migrantes invisibles dans les récits médiatiques
- Une famille afghane en Touraine

LSD, La Série Documentaire - France Culture - 4 x 59 min.

Si vous lisez cette lettre info sur un tél ou un ordinateur, les titres en bleu sont des liens

GARDEZ LA DATE !!

**Le Mercredi 14 mai 2025
de 18h à 20h**

**Le groupe local de la Nièvre tiendra son
Assemblée générale annuelle**

- Vous êtes curieu.se ?
- Vous voulez en savoir plus sur les actions locales de la Cimade ?
- Vous auriez envie de proposer du temps, des idées vos bras ?

**Vous êtes cordialement invité.es à participer
à ce moment d'information et de rencontre.**

Maison des Eduens à Nevers - Petite salle